

Dans son dernier numéro des "Analyses Hauts-de-France", l'INSEE relate une forte mobilité et des changements de situation pour les habitants des QPV de la Métropole Européenne de Lille en 2015.





Quartiers prioritaires de la Métropole européenne de Lille Une mobilité forte et de nouveaux résidents moins pauvres

n 2015, un habitant sur quatre des quartiers prioritaires de la MEL a changé de logement. Ce taux de mobilité élevé s'explique, notamment, par deux facteurs que sont la jeunesse de la population et la forte proportion de locataires du secteur privé.

Parmi les personnes mobiles, une sur trois a changé de logement au sein du même quartier prioritaire. Oes personnes sont plus pauvres que celles qui entrent ou sortent d'un quartier prioritaire de la ville (CIPV). Toutefois, on observe que la situation des personnes arrivant au sein d'un QPV s'est dégradée l'année de leur déménagement, en llen avec un changement de situation professionnelle (perile d'emploi ou passage à temps partiel par exemple) et/ou familiaie (séparation, indépendance). Les personnes qui quittent leur QPV s'installent principalement dans le parc privé (locatif ou en propriété) de la MEL, que ce soit au sein d'un quartier prioritaire ou non.

Grégoire Borey, Virginie Gamblin, Laurence Pen (Insee).

La géographie d'intervention prioritaire de la politique de la ville amétée par l'État en 2015 rassemble les territoires qui concentrent les ménages sux revenus les plus faibles. Au sein de la Métropole curopéenne de Lille (MEL), 26 quartiers prioritaires de la ville (QPV) sont ainsi constitués (figure 1). Ils accueillent 207 000 habitants, soit un cinquième de la population de la métropole lilloise. La taille de ces quartiers varie d'environ 2 000 habitanta gour une dizzine de QPV à 70 000 habitants pour le QPV intercommunal de Roubaix - Tourcoing

Un habitant des quartiers prioritaires sur quaire a déménagé en 2015

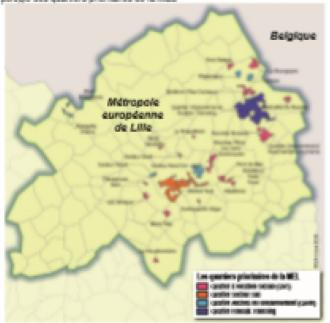


En 2015, 23 % des habitants des QPV de la MEL ont déménagé (figure 2).



Comparés à d'autres métropoles de taille proche, ces déménagements sont proportionnellement plus élevés. Seuls les habitants des QPV des métropoles de Saint-Étienne et de Rouen INSEE Normandic sont plus mobiles (environ





En 2015, un habitant sur quatre des quartiers prioritaires de la MEL a changé de logement. Ce taux de mobilité élevé s'explique, notamment, par deux facteurs que sont la jeunesse de la population et la forte proportion de locataires du secteur privé.

Parmi les personnes mobiles, une sur trois a changé de logement au sein du même quartier prioritaire. Ces personnes sont plus pauvres que celles qui entrent ou sortent d'un quartier prioritaire de la ville (QPV).

Toutefois, on observe que la situation des personnes arrivant au sein d'un QPV s'est dégradée l'année de leur déménagement, en lien avec un changement de situation professionnelle (perte d'emploi ou passage à temps partiel par exemple) et/ou familiale (séparation, indépendance).

Les personnes qui quittent leur QPV s'installent principalement dans le parc privé (locatif ou en propriété) de la MEL, que ce soit au sein d'un quartier prioritaire ou non.

Pour connaître le détail du rapport statistique de l'INSEE, retrouvez le bulletin ci-dessous.

Dates: Vendredi 12 juin 2020 - 14:45 Thématiques: <u>Logement / habitat</u> [1]

Politique de la ville - DSU [2]

Territoires : Région Hauts de France [3]

Publié le 12 juin 2020

URL de la source (modifié le 15/06/2020 - 09:48): https://www.irev.fr/actualites-0/mobilitedans-les-gpv-de-la-mel-nouvelles-donnees-de-linsee

Liens

- [1] https://www.irev.fr/taxonomy/term/3688
- [2] https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692
- [3] https://www.irev.fr/region-hauts-de-france-1

Page 3 sur 3